

## NOTICE ANNUELLE



### LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Toronto-Dominion Centre

Toronto (Ontario) Canada

M5K 1A2

Le 11 décembre 2003

## Documents intégrés par renvoi

Des parties de la notice annuelle sont présentées dans le rapport annuel aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 (le « **rapport annuel** ») et sont intégrées à la présente notice annuelle par renvoi.

|  | Pages de renvoi |  |
|--|-----------------|--|
|  | Notice annuelle | Intégrées par renvoi du rapport annuel |
| STRUCTURE DE L'ENTREPRISE  |                 |  |
| Dénomination sociale et constitution .....   | 1               |  |
| Liens intersociétés .....  |                 | 90                                     |
| DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ  |                 |  |
| Historique des trois derniers exercices .....  | 1               | 6-7, 19-30                             |
| Changements dans la structure du capital .....   | 2               |  |
| DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ  |                 |  |
| Revue des activités .....  |                 | 10-17                                  |
| Concurrence .....  | 2               |  |
| Restructurations du capital .....  | 2               |  |
| Nombre d'employés .....  | 2               |  |
| PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE  |                 |  |
| Bilan consolidé .....  | 3               | 55, 87                                 |
| État consolidé des résultats d'exploitation .....  |                 | 56                                     |
| État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires .....                 |                 | 57                                     |
| État consolidé de l'évolution de la situation financière .....                                 |                 | 58                                     |
| Notes afférentes aux états financiers consolidés .....   |                 | 59-89                                  |
| Résultats par trimestre .....  |                 | 96                                     |
| Actions privilégiées .....   |                 | 69-70                                  |
| Relevé des dividendes .....  | 3               | 2, 70                                  |
| Politique et restrictions en matière de dividendes .....                                       |                 | 43, 69-71                              |
| ANALYSE PAR LA DIRECTION   |                 | 9-53                                   |
| MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES DE LA BANQUE   |                 |  |
| Inscriptions sur les marchés   | 3               |  |
| ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS  |                 |  |
| Conseil d'administration et comités du conseil de la Banque TD .....                           | 4               | 99-101                                 |
| Membres de la haute direction de la Banque TD .....  | 6               | 102-103                                |
| Actions détenues par les administrateurs et membres de la haute direction .....                | 6               |  |
| Information supplémentaire relative aux administrateurs et membres de la haute direction ..... | 6               |  |
| RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES   | 7               |  |

## **Mise en garde concernant les déclarations prospectives**

De temps à autre, TD fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment dans la présente notice annuelle, dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes ou de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis, ainsi que dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont faites aux termes des dispositions « refuge » de la loi des États-Unis intitulée *Pritave Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les déclarations prospectives comprennent, notamment, des déclarations concernant les objectifs de TD et les stratégies mises en œuvre pour les atteindre, les perspectives des secteurs d'activités de TD et le rendement financier prévu de TD. Les déclarations prospectives sont habituellement identifiées par l'emploi de mots tels que « croire », « prévoir » et « pouvoir ». De par leur nature, ces déclarations sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérents, généraux et spécifiques, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels soient très différents des attentes énoncées dans les déclarations prospectives. Parmi les facteurs qui peuvent faire en sorte que ces résultats soient différents, on compte notamment les risques liés au crédit, au marché, aux liquidités, aux taux d'intérêt et à l'exploitation ainsi que d'autres risques énoncés dans la partie portant sur le rapport de gestion dans

d'autres documents déposés en vertu de la réglementation au Canada et auprès de la SEC; la conjoncture économique générale au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où TD exerce des activités; l'impact des changements à la politique monétaire; le degré de concurrence dans les marchés où TD exerce des activités, tant de la part des concurrents établis que des nouveaux venus; les changements d'ordre législatif et réglementaire; l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements que TD reçoit à l'égard des clients et des contreparties; l'élaboration et l'introduction en temps opportun de nouveaux produits et services dans des marchés réceptifs; la capacité de TD d'intégrer et de mener à terme des acquisitions; la capacité de TD d'attirer et de garder des dirigeants clés; la dépendance à l'égard de tiers pour l'obtention d'éléments de l'infrastructure d'affaires de TD; les changements technologiques; les changements aux lois fiscales; les poursuites judiciaires ou procédures réglementaires imprévues; les changements imprévus aux habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'incidence possible des conflits internationaux et du terrorisme sur les activités de TD; les cas de force majeure, notamment les tremblements de terre; et la capacité de la direction à prévoir et à gérer les risques liés à ces facteurs et à mettre en œuvre les stratégies de TD dans un contexte de risque discipliné. La liste qui précède ne tient pas compte de tous les facteurs possibles. D'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur les résultats de TD. Les épargnants devraient examiner attentivement tous ces facteurs avant de prendre des décisions à l'égard de TD, et ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives de TD. TD n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives, écrites ou verbales, qu'elle peut faire de temps à autre ou qui sont faites en son nom.

### **Renseignements financiers**

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers sont donnés en date du 31 octobre 2003 ou pour l'exercice terminé à cette date. Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens.

## **STRUCTURE DE L'ENTREPRISE**

### **Dénomination sociale et constitution**

La Banque Toronto-Dominion, également appelée la «Banque TD» ou «TD», et appelée collectivement avec ses filiales « Groupe Financier Banque TD », banque à charte sous le régime de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « **Loi sur les banques** ») a été constituée le 1<sup>er</sup> février 1955 par suite de la fusion de The Bank of Toronto (constituée en 1855) et de The Dominion Bank (constituée en 1869). Le siège social de TD est situé au Toronto-Dominion Centre, King Street West et Bay Street, Toronto (Ontario) M5K 1A2.

### **DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ**

#### **Historique des trois derniers exercices**

Au 31 octobre 2003, TD était la troisième banque canadienne en importance selon la capitalisation boursière. De 2000 à 2003, l'actif de TD s'est accru en moyenne de 1,2 % chaque année pour atteindre un total de 273,5 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2003. Groupe Financier Banque TD offre une vaste gamme de services et produits financiers à environ 13 millions de clients au Canada et à l'échelle mondiale. Groupe Financier Banque TD est organisé en trois principaux secteurs d'activités : des services bancaires personnels et commerciaux, incluant TD Canada Trust; de gestion de patrimoine, incluant les activités mondiales de TD Waterhouse; et une banque de gros de premier plan, Valeurs Mobilières TD, qui possède plus de 20 centres de service dans des centres financiers importants partout dans le monde. Pour de plus amples renseignements sur les secteurs d'activités de TD, voir les pages 19 à 30 du rapport annuel.

Tout au long de l'exercice 2000, l'intégration de Canada Trust a constitué l'une des priorités de TD, qui a fusionné la plupart des fonctions du siège social et des activités de courtage autogéré et de fonds communs de placement au cours de l'année. Au quatrième trimestre de 2001, TD a terminé l'intégration de presque tous les éléments de TD et de Canada Trust, notamment l'intégration des succursales sous la bannière de TD Canada Trust et le regroupement des services bancaires par téléphone et par Internet. L'acquisition de Canada Trust a été complétée le 1<sup>er</sup> février 2000.

Le 4 novembre 2002, TD a annoncé qu'elle diviserait ses activités de prêts aux entreprises en un secteur d'activités « principal », qu'elle entend continuer d'exploiter, et un secteur d'activités « secondaire », dont elle compte se départir de façon à maximiser la valeur actionnariale. Le texte figurant à la rubrique « Services bancaires en gros - Revue du rendement financier de l'exercice 2002 », à la page 25 du rapport annuel, contient des renseignements supplémentaires relativement à l'aliénation du portefeuille de prêts du secteur d'activités secondaire et est intégré par renvoi à la présente notice annuelle.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2003, TD a procédé à la restructuration du secteur de la gestion du patrimoine international de TD Waterhouse. Les plans de restructuration comprenaient ce qui suit : la rationalisation des activités de TD Waterhouse International au Royaume-Uni; la prise de mesures relatives aux initiatives stratégiques, notamment les coentreprises en Inde, à Singapour, à Hong Kong et au Luxembourg; et la vente des activités de courtage à escompte de TD Waterhouse en Australie.

En avril 2003, TD a annoncé la restructuration de son secteur des options d'achat d'actions américaines. TD s'est retirée du commerce des options à Philadelphie et à San Francisco, mais elle continuera d'avoir une présence marquée à la Bourse de Chicago et à l'American Stock Exchange.

Le 31 octobre 2003, TD a acquis 57 succursales de la Banque Laurentienne en Ontario et dans l'Ouest canadien ainsi que les centres de services administratifs et régionaux connexes. L'acquisition comprenait un portefeuille de prêts d'environ 2,0 milliards de dollars et un portefeuille de dépôts d'environ 1,9 milliard de dollars. La carte de crédit Visa de la Banque Laurentienne et les organismes de placement collectif ne faisaient pas partie de l'acquisition. Les clients, succursales et les centres de services connexes de la Banque Laurentienne sont graduellement intégrés à TD Canada Trust.

## **Changements dans la structure du capital**

Le 3 février 2003, TD a racheté la totalité de ses 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K en circulation au prix de 25,00 \$ l'action, pour un montant de rachat global de 150 millions de dollars.

Le 3 février 2003, TD a racheté la totalité de ses 2 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L en circulation au prix de 25,00 \$ US l'action, pour un montant de rachat global de 50 millions de dollars américains.

Le 3 février 2003, TD a émis 14 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série M au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 350 millions de dollars.

Le 30 avril 2003, TD a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série N au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 200 millions de dollars.

Le 1<sup>er</sup> mai 2003, TD a racheté la totalité de ses 7 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G en circulation au prix de 25,00 \$ US l'action, pour un montant de rachat global de 175 millions de dollars américains.

Le 20 mai 2003, TD a émis 9 000 000 \$ de billets subordonnés à 5,69 %, échéant le 3 juin 2018.

Le 5 septembre 2003, TD a émis 1 000 000 000 \$ de billets subordonnés à 4,54 %, échéant le 5 septembre 2013.

## **DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

### **Concurrence**

TD fait face à une concurrence intense dans tous les aspects et tous les domaines de ses activités de la part des banques et d'autres institutions financières canadiennes et étrangères ainsi que d'institutions non financières, notamment les magasins de détail qui maintiennent leur propre programme de crédit personnel et les organismes gouvernementaux qui prêtent à certains emprunteurs. Depuis quelques années, la concurrence s'est intensifiée dans plusieurs des secteurs d'activités de TD, en grande partie parce que d'autres types d'institutions financières et d'entités ont commencé à se lancer dans des activités qui n'étaient traditionnellement exercées que par les banques. Bon nombre de ces concurrents ne sont pas assujettis à une réglementation aussi lourde que celle qui existe en vertu de la *Loi sur les banques* et peuvent ainsi jouir d'avantages concurrentiels par rapport à TD à certains égards.

### **Restructurations du capital**

En novembre 2001, TD a annoncé qu'elle avait mené à bien, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, TD Waterhouse Holdings, Inc., son offre publique d'achat visant la totalité des quelque 12 % d'actions en circulation de TD Waterhouse Group, Inc., que TD et TD Waterhouse Holdings, Inc. ne possédaient pas déjà.

### **Nombre d'employés**

Le 31 octobre 2003, TD comptait 41 934 employés équivalents plein temps.

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### Bilan consolidé

Au 31 octobre 2001, l'actif total de TD s'élevait à 287 838 millions de dollars.

Au 31 octobre 2001, TD avait les éléments de passif suivants :

| <u>Éléments de passif</u>               | <u>2001</u><br>(en millions) |
|---|------------------------------|
| Dépôts                                  | 193 914 \$                   |
| Autres                                  | 74 356                       |
| Billets et débentures subordonnés       | 4 892                        |
| Intérêts minoritaires dans des filiales | <u>1 272</u>                 |
| Total                                   | <u>274 434 \$</u>            |

### Relevé des dividendes

|                                 | <u>2003</u> | <u>2002</u> | <u>2001</u> |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Dividendes par action ordinaire | 1,16 \$     | 1,12 \$     | 1,09 \$     |

## MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES DE LA BANQUE

### Inscriptions sur les marchés

Les actions ordinaires de TD sont inscrites à la cote des bourses suivantes :  
la Bourse de Toronto  
la New York Stock Exchange  
la Tokyo Stock Exchange

Les actions privilégiées de TD, sauf les actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série I, sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Les actions privilégiées, série A de la Société d'investissement hypothécaire TD sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Les titres de la Fiducie de capital – série 2009 de Fiducie de capital TD sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto.

Un certain nombre de billets de dépôt émis par TD ainsi qu'un certain nombre de billets garantis émis par des filiales en propriété exclusive de TD sont inscrits à la cote de l'une des bourses suivantes :  
la London Stock Exchange  
la Irish Stock Exchange

## ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

### Conseil d'administration et comités du conseil de la Banque TD

Le tableau ci-dessous donne les renseignements suivants sur chacun des administrateurs au 11 décembre 2003 : la municipalité de résidence; le poste principal et le domaine d'activités actuels; la dernière fonction ou le dernier poste important auprès de TD, le cas échéant; et la date à laquelle il est devenu administrateur de TD.

| <b>Nom de l'administrateur</b><br><b>Municipalité de résidence</b><br><b>Poste principal</b>   | <b>Administrateur depuis</b> |
|--|------------------------------|
| Hugh J. Bolton .....<br>Edmonton (Alberta)<br>Président du conseil, EPCOR Utilities Inc.<br>(société d'énergie intégrée)   | Avril 2003                   |
| W. Edmund Clark.....<br>Toronto (Ontario)<br>Président et chef de la direction de TD   | Août 2000                    |
| Marshall A. Cohen .....<br>Toronto (Ontario)<br>Avocat,<br>Cassels Brock & Blackwell<br>(cabinet d'avocats)  | Février 1992                 |
| Wendy K. Dobson.....<br>Uxbridge (Ontario)<br>Professeure et directrice, Institute for<br>International Business, Joseph L. Rotman School<br>of Management, Université de Toronto                  | Octobre 1990                 |
| Darren Entwistle .....<br>Vancouver (Colombie-Britannique)<br>Président et chef de la direction, TELUS<br>Corporation<br>(télécommunications)  | Novembre 2001                |
| Henry H. Ketcham .....<br>Vancouver (Colombie-Britannique)<br>Président du conseil, président et chef de la direction,<br>West Fraser Timber Co. Ltd.<br>(société de produits forestiers intégrée) | Janvier 1999                 |
| Pierre H. Lessard.....<br>Ville Mont-Royal (Québec)<br>Président et chef de la direction, Métro Inc.<br>(distributeur de produits alimentaires)  | Octobre 1997                 |
| Brian F. MacNeill .....<br>Calgary (Alberta)<br>Président du conseil, Pétro-Canada<br>(société pétrolière et gazière intégrée)   | Août 1994                    |

| <b>Nom de l'administrateur</b><br><b>Municipalité de résidence</b><br><b>Poste principal</b>   | <b>Administrateur depuis</b> |
|--|------------------------------|
| Roger Phillips.....<br>Regina (Saskatchewan)<br>Administrateur de sociétés et ancien président et chef<br>de la direction, IPSCO Inc.                  | Février 1994                 |
| Wilbur J. Prezzano.....<br>Charleston (Caroline du Sud)<br>Administrateur de sociétés et<br>ancien vice-président du conseil,<br>Eastman Kodak Company | Avril 2003                   |
| Edward S. Rogers.....<br>Toronto (Ontario)<br>Président et chef de la direction,<br>Rogers Communications Inc.<br>(communications diversifiées)        | Août 1989                    |
| Helen K. Sinclair .....<br>Toronto (Ontario)<br>Chef de la direction, BankWorks Trading Inc.<br>(logiciels et produits didactiques)                    | Juin 1996                    |
| Donald R. Sobey.....<br>Stellarton (Nouvelle-Écosse)<br>Président du conseil, Empire Company Limited<br>(société de portefeuille de placements)        | Octobre 1992                 |
| Michael D. Sopko.....<br>Oakville (Ontario)<br>Administrateur de sociétés et ancien président<br>du conseil et chef de la direction, Inco Limitée      | Août 1992                    |
| John M. Thompson.....<br>Toronto (Ontario)<br>Président du conseil de TD   | Août 1988                    |
| Richard M. Thomson .....<br>Toronto (Ontario)<br>Ancien président du conseil<br>et chef de la direction de TD  | Avril 1971                   |

Sauf tel qu'il est déclaré ci-après, tous les administrateurs ont occupé leurs postes ou d'autres postes de direction auprès des mêmes sociétés ou organismes, de leurs devanciers ou de sociétés ou d'organismes associés au cours des cinq dernières années. Avant d'entrer au service de TD le 1<sup>er</sup> février 2000, M. W. Edmund Clark a été président et chef de la direction de Services financiers CT inc., Les Hypothèques Trustco Canada et La Société Canada Trust. M. Clark a été président et chef de l'exploitation de TD jusqu'au 20 décembre 2002, date à laquelle il est devenu président et chef de la direction de TD. Avant d'entrer au service de TELUS Corporation en juillet 2000, M. Darren Entwistle a occupé divers postes au sein de Cable & Wireless Communications plc. M. Brian F. MacNeill a été président et chef de la direction d'Enbridge Inc. (auparavant IPL Énergie Inc.) à compter d'avril 1991 et a quitté son poste de président en septembre 2000 et celui de chef de la direction en janvier 2001. M. Roger Phillips a quitté son poste de président et chef de la direction d'IPSCO Inc. pour prendre sa retraite en janvier 2002. M. Michael D. Sopko a quitté son poste de chef de la direction d'Inco Limitée pour prendre sa retraite le 25 avril 2001 et a quitté son poste de président

du conseil le 17 avril 2002. M. John M. Thompson a été vice-président du conseil d'IBM Corporation d'août 2000 jusqu'à sa retraite en septembre 2002. Auparavant, M. Thompson a occupé divers postes de haute direction au sein d'IBM. M. Donald R. Sobey a également été administrateur de TD de mai 1978 à janvier 1992. Chaque administrateur demeurera en poste jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de TD, qui devrait avoir lieu le 25 mars 2004. Des renseignements sur les candidats proposés par la direction en vue de leur élection aux postes d'administrateur figureront dans la circulaire de sollicitation de procurations de TD se rapportant à l'assemblée.

### **Membres de la haute direction de la Banque TD**

Au 11 décembre 2003, les membres de la haute direction de TD sont M. W. Edmund Clark, M<sup>me</sup> Andrea S. Rosen et MM. Robert E. Dorrance, Fredric J. Tomczyk, Bernard T. Dorval, William H. Hatanaka, Robert F. MacLellan, et Frank J. Petrilli.

### **Actions détenues par les administrateurs et membres de la haute direction**

Au 11 décembre 2003, les administrateurs et membres de la haute direction de TD étaient, en tant que groupe, propriétaires véritables, directement ou indirectement, de moins de un pour cent des actions ordinaires en circulation de TD, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur moins de un pour cent des actions ordinaires en circulation de TD.

### **Information supplémentaire relative aux administrateurs et membres de la haute direction**

À notre connaissance et après enquête raisonnable, TD confirme, en date du 11 décembre 2003, ce qui suit :

- i) au cours des dix dernières années, aucun administrateur ou membre de la haute direction de TD n'est ni n'a été administrateur ou dirigeant d'un autre émetteur qui, pendant que cette personne agissait à ce titre, a) faisait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou une autre ordonnance refusant l'accès à l'autre émetteur à des dispenses, aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières, pour une période de plus de 30 jours consécutifs ou b) a fait faillite, ou a fait une proposition aux termes d'une législation relative à la faillite ou à l'insolvabilité ou a fait l'objet de poursuites, d'arrangements ou de compromis mettant en cause ses créanciers ou a introduit de telles poursuites ou a eu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite nommé pour détenir ses actifs, sauf M. Pierre Lessard qui était administrateur de Corporation CINAR au moment où ses actions ont fait l'objet d'une suspension de négociation à la Bourse de Toronto pendant plus de 30 jours consécutifs et ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto et du NASDAQ en raison de l'incapacité de Corporation CINAR de respecter les exigences d'inscription continue, et M. Edward Rogers qui était administrateur d'Excite@Home Corporation au moment où elle a fait une demande de redressement en vertu du chapitre 11 de la loi intitulée *U.S. Bankruptcy Code* à l'automne 2001;
- ii) aucun administrateur ou membre de la haute direction de TD ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières ou par une autorité de réglementation canadienne en valeurs mobilières ni n'a conclu une entente de règlement avec une telle autorité de réglementation. Aucun administrateur ou membre de la haute direction ne s'est vu imposer d'autres amendes ou sanctions par un tribunal ou un organisme de réglementation qui seraient susceptibles d'être considérées comme importantes par un investisseur raisonnable lorsqu'il prend une décision en matière de placement;
- iii) aucun administrateur ou membre de la haute direction de TD ni aucune société de portefeuille personnelle contrôlée par cette personne n'a fait faillite, fait une proposition en vertu de toute législation sur la faillite ou l'insolvabilité ni n'a fait l'objet de poursuites, d'arrangements ou de compromis mettant en cause ses créanciers, ni intenté de telles

procédures ou a eu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite nommé pour détenir les actifs de l'administrateur ou du membre de la haute direction; et

- iv) aucun administrateur ou membre de la haute direction n'a d'intérêt important, direct ou indirect, à l'égard de toute question qui a touché ou touchera de façon importante TD ou l'une de ses filiales.

## **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

TD fournira à toute personne ou à toute société qui en fait la demande au vice-président à la direction, directeur du Service juridique et secrétaire de TD au siège social de TD : a) lorsque les titres de TD font l'objet d'un placement au moyen d'un prospectus simplifié ou lorsqu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé relativement à un placement projeté de ses titres : i) un exemplaire de la présente notice annuelle, ainsi qu'un exemplaire de tout document ou des pages pertinentes de tout document qui y sont intégrés par renvoi; ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de TD pour son dernier exercice pour lequel des états financiers ont été déposés, le rapport des vérificateurs sur ces états financiers et un exemplaire des derniers états financiers intermédiaires que TD a déposés, le cas échéant, pour toute période postérieure à son dernier exercice financier terminé; iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de TD concernant sa dernière assemblée générale annuelle à laquelle il y a eu élection d'administrateurs; et iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire ou dans le prospectus simplifié et qui n'a pas à être fourni aux termes des alinéas i) à iii) ci-dessus; ou b) à tout autre moment, un exemplaire de tout document mentionné aux alinéas a) i), ii) et iii) ci-dessus, pour lequel TD pourra exiger des frais raisonnables si la demande est faite par une personne ou une société qui n'est pas porteur de titres de TD.

Des renseignements supplémentaires, notamment la rémunération des administrateurs et des dirigeants, les prêts qui leur ont été consentis, le nom des principaux porteurs de titres de TD, les options d'achat de titres et l'intérêt des initiés dans les opérations importantes, le cas échéant, sont contenues dans la circulaire de sollicitation de procurations de TD concernant sa dernière assemblée générale annuelle à laquelle il y a eu élection d'administrateurs. Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers comparatifs de TD pour son dernier exercice, soit, à la date des présentes, l'exercice terminé le 31 octobre 2003. Les états financiers comparatifs de TD pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 figurent dans le rapport annuel.

**TD Groupe Financier Banque TD**